

Compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2026

Présents :

Mesdames : Bellebouche Dominique, Cappe Catherine, Coquart Kelly, Decerf Florence, Demelier Grare Céline, Gauduin Pascaline, Hallier Graziella, Licour Claudine.

Messieurs : Fournet Freddy, Idée Jean-Baptiste, Lefebvre Hervé, Lefebvre Thomas, Scellier François, Talva Michaël, Urier Arnaud.

1 - TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES :

3 personnes de la liste électorale ont été tirées au sort, il s'agit de :

- DEPOILLY Stéphane
- AUDOUX Nathalie
- ANDRIEUX Valentin.

Ils pourront être appelés à siéger lors d'un procès.

2 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Les commissions de la Communauté de Communes peuvent être ouvertes aux conseillers.

Catherine Cappe se propose pour la commission Finances et Claudine Licour pour l'Education, jeunesse et personnes âgées.

Lors du prochain Conseil Communautaire, les conseillers choisiront parmi toutes les personnes intéressées.

- Lors du précédent mandat, la CCNS avait le pouvoir de police pour la publicité extérieure ainsi que pour la sécurité des immeubles. Avec ce nouveau mandat, chaque commune doit choisir de garder ou non ces polices.

À l'unanimité, la commune de Saint Sauveur laisse ce pouvoir à la CCNS. Néanmoins, si la moitié des communes de la CCNS vote contre, le pouvoir de police pourrait revenir à la commune.

15 POUR

3 - INDEMNITÉS DU MAIRE :

Lors du Conseil municipal du 3 avril, Mme le Maire avait fait le choix de 52% pour son indemnité.

Lors du 1er bulletin, elle a eu la surprise de découvrir que le montant des cotisations salariales et patronales étaient très importantes car les 52% dépasse le demi plafond de la sécurité sociale.

Elle propose donc de baisser le pourcentage, ce qui grève légèrement son indemnité mais permet à la commune de passer de 750 € de cotisations patronales à seulement 85 €. Une économie importante sur un mandat de 6 ans.

15 POUR

4 - RENTRÉE SCOLAIRE :

Problème d'effectifs pour la rentrée de septembre 2026 : en effet moins d'enfants à l'école maternelle mais beaucoup plus à l'école élémentaire. La demande d'ouverture exceptionnelle d'1 classe pour l'élémentaire faite auprès de l'inspection académique a été refusée. 2 rencontres avec l'inspecteur ont abouti à une réorganisation : afin d'éviter une fermeture de classe en maternelle, les enfants entrant en CP seront localisés à l'école maternelle et Mme Cozette aura le niveau Grande section maternelle et CP.

Les parents ont eu quelques inquiétudes quant au partage de l'enseignante, il a été annoncé que l'Atsem sera toujours présente pour apporter son aide.

Dès septembre 2026, la garderie aura lieu dans chaque école, un vrai espace d'accueil pour les enfants et des trajets en moins.

Dès le mois de septembre, il faudra organiser la fusion administrative prévue pour la rentrée 2027.

Dans ce cas, il n'y aura plus qu'une seule directrice mais toujours 2 écoles

La venue des enfants d'Argœuves à St Sauveur est reportée à une date ultérieure.

5 - EMBELLISSEMENTS DES POSTES TRANSFORMATEURS

Plusieurs postes existent dans notre village et appartiennent à Territoire d'Energie qui les gèrent, par contre le nettoyage revient à la commune.

Le projet serait d'embellir ces postes en faisant appel à un artiste. Cet embellissement pourrait être pris en charge à 100% sauf la part TVA si l'artiste y est assujéti. Un seul poste pourrait être concerné cette année.

Il faut constituer un dossier avec adresse, photos et thème choisi pour la décoration, et signature d'une convention.

15 POUR

6 - JARDINS OUVRIERS.

25 jardins dont la cotisation annuelle est payée en chèque ou en liquide. L'utilisation d'un modèle SEPA est proposé ainsi que le nouveau montant annuel de 15 €.

Pour les personnes qui réservent un jardin, l'entretien régulier est demandé.

Ces cotisations seront désormais versées au CCAS.

15 POUR

7 - AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXIS.

À l'origine, 2 licences de taxis avaient été délivrées à Mme Mallard qui les a revendus à M.

Hamadou. Ce dernier demande à mettre une autorisation de stationnement en location gérance.

Après démarches auprès de la préfecture et contrôle des documents, un arrêté a été signé pour 3 ans.

8 - COMMISSION CONTRÔLE DES ELECTIONS.

Cette commission avait été votée lors du conseil municipal du 3 avril mais des informations complémentaires obligent à refaire le vote. Dans cette commission, il faut 2 conseillers municipaux (1 titulaire et 1 suppléant), 2 délégués de l'administration (1 titulaire et 1 suppléant) et 2 délégués du Président du Tribunal Judiciaire (1 titulaire et 1 suppléant).

Ont été élus : Scellier François et Coquart Kelly pour la municipalité, Hubaud Jean-Michel et Caux Aline pour l'administration et Meresse Muriel et Lefebvre Edith pour le tribunal Judiciaire.

9 - COMMISSION COMMUNALE D'IMPÔT DIRECT

Une liste de 24 noms est constituée (12 titulaires et 12 suppléants) mais au final il ne restera que 6 personnes + Mme Le Maire

10 - RÉUNION ESAT

Kelly Coquart a assisté à une réunion organisée par l'Esat de Picquigny afin d'élire la présidente pour gérer les locaux, Mme Diruit Aurélie.

Mme Bellebouche, qui était membre du bureau lors du mandat précédent, va se rapprocher de l'Esat pour davantage d'informations.

11 - INFO TRAVAUX

Le Département a prévu des travaux entre Ailly sur Somme et Saint Sauveur mais nous avons très peu d'informations concernant leur déroulement (dates exactes, durée...).

En juillet, d'autres travaux sont envisagés entre le rond-point des Bornes du Temps et Yveux, la déviation se fera par Saint Sauveur, donc beaucoup de circulation à prévoir.

Dans le domaine privé, la grange à côté du Kebab va être démolie.

Une réunion concernant le projet de l'aménagement de l'ancienne ferme Delavière a permis une visite du lieu par les nouveaux conseillers et de faire remonter les idées (parking, grand bâtiment pour stockage du matériel pour les employés communaux...)

12 - COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes est une association loi 1901 avec déclaration en préfecture. Les statuts n'ont pas été mis à jour auprès de cette dernière depuis de nombreuses années de fait bon nombre des membres du bureau sont décédés. Une réflexion va être menée pour dissoudre l'association et créer une nouvelle structure.

13 - CONTRAT VIRGINIE MASTELINCK

Proposition d'augmenter le nombre d'heures du contrat de travail de notre secrétaire et de le passer à 35 h.

15 POUR

14 - MUTUELLE

La mutuelle MNT des agents n'étant plus conventionnée il y a lieu d'en changer pour Collecteam

15 POUR

15 - FÊTE DU VILLAGE

Sur la place : Auto tamponneuse – petit manège – trampoline – pêche aux canard et tir.

Dans la cour de l'école : Jeux Picard – karting – structures gonflables et foot truck.

Buvette dans la cour de l'école.

16 - NOUVEAUX COMMERCES

2 commerces vont s'installer dans le bâtiment à la sortie de Saint sauveur pour 1 loyer de chacun 350 € mensuel :

Mr Pouilleute : matériel de pêche

Mr Brunel : Recyclerie Coquelicot

La séance est levée à 23h50

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 29 JUIN